



Les chiffres qui comptent

Assurance chômage

Données au 31 décembre 2013

LES DEMANDEURS D'EMPLOI COUVERTS PAR L'ASSURANCE CHÔMAGE¹

3,2 millions de personnes sont couvertes par l'Assurance chômage fin 2013, dont **3 millions** parmi les seules catégories A, B, C et DRE (3 personnes au chômage sur 5).

2,55 millions d'allocataires sont indemnisés par l'Assurance chômage fin 2013 ; **15%** ont moins de 25 ans et **22%** ont 50 ans ou plus.

530 900 personnes bénéficient du régime de solidarité en décembre 2013.

Activité réduite

1,2 million d'allocataires en moyenne travaillent en activité réduite chaque mois en 2013.

53% d'entre eux sont indemnisés par l'Assurance chômage. Les autres restent couverts par l'Assurance chômage et perçoivent une indemnité dès que leur activité devient inférieure aux seuils de cumul avec l'allocation chômage².

650 000 allocataires environ cumulent allocation et salaire chaque mois.

INDEMNISATION ET TAUX DE REMPLACEMENT³

Le **montant moyen** de l'allocation mensuelle en décembre 2013 est de **1 121€ brut** (1 058€ net par mois).

Le **montant mensuel** de l'allocation minimale est de **863€ brut** fin 2013 (pour un temps complet).

99% des demandeurs d'emploi indemnisés par l'Assurance chômage touchent moins de **3 931€** d'allocation par mois, **95%** moins de **2 089€** et **50%** moins de **1 029€ brut**.

L'allocation maximale

880 allocataires perçoivent l'allocation maximale fin 2013, qui est de **7 084€ brut par mois** (6 273€ net par mois), soit **0,02%** des bénéficiaires et **0,23%** des dépenses d'allocation.

Taux de remplacement

72% du salaire antérieur

C'est le taux de remplacement net moyen sur l'ensemble des allocataires de l'Assurance chômage (indemnisation nette moyenne par rapport au salaire de référence net moyen).

77% C'est le taux de remplacement net pour un allocataire qui a perdu un emploi à temps complet payé au SMIC ; son allocation mensuelle est de **890€ net**.

66% C'est le taux de remplacement net moyen pour un allocataire qui a perdu un emploi à temps complet d'environ 3000€ net par mois, soit deux fois plus que le salaire net moyen de l'ensemble des allocataires.

Motifs d'indemnisation

Pour **38%** des allocataires indemnisés au 31 décembre 2013, le motif d'inscription au chômage est une **fin de CDD**.

12% sont indemnisés après une mission d'intérim et **31%** suite à un licenciement.

LA CONSOMMATION DES DROITS À L'ASSURANCE CHÔMAGE³

61%, c'est la part moyenne des droits ouverts effectivement consommés. En 2013, la durée moyenne d'indemnisation est de **10 mois**.

40% des allocataires sortant d'indemnisation en 2013 sont arrivés à la fin de leur droit.

74% des chômeurs indemnisés le sont depuis moins d'un an.

Sorties pour retour à l'emploi en 2013

22% des sortants d'indemnisation déclarent une reprise d'emploi.

Parmi eux, **36%** ont consommé moins de 20% de leur droit, et **12%** plus de 80% de leur droit.

1 Champ : France entière, bénéficiaires de l'Assurance chômage.

2 Les seuils de cumul entre salaire et allocations sont supprimés depuis le 1er octobre 2014.

3 Champ : France entière, bénéficiaires de l'Assurance chômage, hors annexes 8 et 10.

Définition

Un allocataire de l'Assurance chômage est une personne qui perçoit, au titre d'une période, une allocation (aide au retour à l'emploi, allocation de sécurisation professionnelle, aide au retour à l'emploi formation...).



Garantir la qualité du service rendu
aux demandeurs d'emploi, aux salariés
et aux entreprises

Faciliter la négociation
des partenaires sociaux

**L'UNÉDIC AGIT POUR LA PERFORMANCE
DE L'ASSURANCE CHÔMAGE**